

# Recensement des habitations mobiles et des personnes sans abri (HMSA)

---

CNERP – séance du 13 octobre 2020



Le recensement des habitations mobiles et des personnes sans abri a lieu :

**Communes de moins de 10 000 hab** : l'année de l'enquête

**Communes de plus de 10 000 hab** :

- une fois tous les 5 ans, les années en 1 et 6 (2016, 2021,...)
- un enjeu particulier en termes d'organisation

Uniquement pendant les 2 premiers jours de l'enquête (21 et 22 janvier 2021)

## Parfois des situations compliquées à gérer :

- Volume parfois important (regroupement de gens du voyage, bidonvilles...)
- Difficultés pour aborder les personnes
- Sécurité des agents recenseurs

## Un protocole adapté :

- Repérage préalable des lieux
- Collaboration avec les associations
- Outils de communication spécifiques
- Autorisation de recensement “à vue” en cas d’insécurité
- Tolérance sur la complétude du remplissage du bulletin individuel

## Des opportunités :

- Bénéficier de l'expérience de la commune et de la motivation des associations
- Eviter d'avoir deux mesures du nombre de personnes sans-abri
- Pour la commune : mutualiser les coûts

## Des contraintes à respecter :

- La date de l'enquête
- Le champ de l'enquête et les concepts mesurés
- Le protocole de "quadrillage" du territoire
- La formation en partie par l'Insee
- Les aspects réglementaires : arrêté municipal, confidentialité...
- Le remplissage de questionnaires du recensement

## La situation actuelle pour Paris :

- La Nuit de la Solidarité ne peut pas se substituer au recensement (ce n'est pas une enquête du programme de la statistique publique).  
Mais, les 2 opérations peuvent mutualiser leurs moyens.
- Une consultation exceptionnelle restreinte de la CNERP le 29 juin
- Un protocole conforme aux exigences de qualité du recensement
- Mais, une version allégée de la Nuit de la Solidarité en 2021 en raison du Covid
- **bonne collaboration en cours**

## La situation actuelle dans d'autres communes :

### Toulouse et Bordeaux

- Contacts en cours : l'Insee rappelle les contraintes à respecter
- Mais pas suffisamment de connaissance et de recul sur ces projets pour converger

## Retrouvez-nous sur :

[insee.fr](http://insee.fr)



---

Lionel Espinasse

Chef de la division Organisation des recensements et relations extérieures

[Cliquez pour ajouter un titre](#)